

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1196**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Bibliothécaire documentaliste

Nouvel intitulé : Gestionnaire de l'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole de bibliothécaires documentalistes (EBD)	Directeur, Directeur de l'école de bibliothécaires documentalistes

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325t Gestion et mise à disposition de ressources documentaires, conservation des archives

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du bibliothécaire documentaliste varient en fonction de la structure dans laquelle il est amené à exercer des fonctions de : 1 - bibliothécaire, médiathécaire, bibliothécaire jeunesse : accueil du public, acquisition, traitement, catalogage, conservation des documents imprimés et multimedia

2 - documentaliste d'entreprise, association ou collectivité publique : veille, gestion de l'information, conception et réalisation d'outils (bases de données, thesaurus...), produits et services documentaires

3 - webmestre, responsable éditorial de sites web : conception et gestion du site, gestion des contenus

Capacités attestées : - Connaissance et maîtrise des techniques de recherche de l'information, de veille, d'analyse de contenus,

- Connaissance et maîtrise des techniques de classement, d'indexation, de gestion des collections et des fonds

- Connaissance des techniques de conception et de gestion de bases de données, de systèmes d'archivage électronique, de sites intranet et Internet

- Maîtrise de l'outil bureautique

- Connaissance et maîtrise des techniques de conduite de projet, de marketing, de vente

- Connaissance et maîtrise des techniques de gestion budgétaire, de management global de l'information

- Capacité à mener des actions de formation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le bibliothécaire exerce son métier dans les bibliothèques publiques (nationales ou municipales) et dans les bibliothèques privées. Le documentaliste comme le webmestre exerce son métier dans des services publics, des associations ou des entreprises privées de toutes tailles.

Types d'emploi accessibles : Documentaliste, Bibliothécaire, Photothécaire, Webmestre.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 3 composantes : - Connaissances générales (devoirs sur table, entretiens avec des professionnels sous la forme d'oraux)

- Connaissances techniques évaluées sous forme de productions professionnelles (revues de presse, guides de site web, répertoire de ressources, bases de données, thesaurus, analyse statistique sectorielle, rapports de veille, études de cas juridiques...)

- Rédaction d'un rapport de stage (rapport écrit et soutenance orale).

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		100% de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		100% de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 29 novembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1967

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1967 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

40 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ebd.fr>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES DOCUMENTALISTES 21, rue d'Assas
75006 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification suivante : [Gestionnaire de l'information](#)